Image not found or type unknown

# Entretien volet dans ravalement

Par **Pelt74**, le **19/10/2017** à **13:29**

Bonjour,
Le ravalement de façade de mon immeuble a été voté en assemblée générale; des travaux de peinture des volets y sont notamment prévus.
Finalement, nos volets sont trop abîmés, nous sommes obligés de les remplacer à nos frais à priori.
Le syndic veut nous faire payer les frais inhérents à l'entretien des volets des autres copropriétaires dans le cadre du ravalement alors qu'on est pas concerné puisque nos volets seront neufs. Est ce légale ?
Merci d'avance pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **19/10/2017** à **21:32**

Bsr,
Oui, c'est la règle dans les copropriétés sauf article contraire dans le règlement de vote résidence

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés